

NON AU PLAN VEDEL
SUR DROIT ET SCIENCES-ECO !

Plus que jamais, les résultats des partiels sont catastrophiques
la sélection sociale se renforce.

Le nombre d'étudiants en sciences économiques et en droit,
diminue à Nanterre, à Assas (Paris I et Paris 2) et dans
toutes les facultés de province.

GUICHARD INSTAURE UN NUMERUS CLAUSUS EN SCIENCES-ECO
ET EN DROIT

A l'inadaptation des Etudes de Droit et de sciences Economiques
aux besoins du pays, Guichard répond en éliminant 50% des étudiants de
de Droit et de Sciences-eco.

Par rapport au nombre total d'étudiants, le pourcentage d'étudiants
en Droit et en Sciences Eco passera de 22,3% à 14,9% et cela alors
que le nombre total d'étudiants diminuera avec le numerus
clausus en médecine, en psycho avec les CFP, avec la
suppression des sursis.

Les sections économiques et juridiques des IUT recruteront
21,9% et non plus 1% les étudiants alors que les diplômes
des IUT n'ont pas de valeur nationale et ne sont pas reconnus
dans les conventions collectives.

Avec le plan Vedel de Réforme des études de Droit et de
Sciences-Eco :

-Guichard institue un diplôme de fin de 1er cycle que serait
un diplôme de passage en 2nd cycle. Avec la suppression des
sursis militaires, la grande majorité des étudiants de
retrouvent avec une formation professionnelle étroite, sans for
mation générale, dans la vie active. Le diplôme de
1er cycle n'ayant pas de valeur nationale, ils seront sous
payés en fonction des désirs de telle ou telle entreprise

-Guichard veut créer une licence en trois ans : Les étudiants qui ne sont pas éliminés en 1er cycle feraient en 3 ans ce qu'ils font en 4. Le contenu des études ne répondrait pas plus aux besoins du pays. Mais le résultat, cest la remise en cause de la valeur nationale de la licence , avec ses conséquences, des licenciés sous-payés par rapport à leur qualification.

- Guichard veut supprimer le DES en l'instaurer un doctorat de culture générale et un doctorat de spécialisation du type des études médicales. Le 3ème cycle serait réservé à une infime minorité d'étudiants pour former les spécialistes ont le patronnat et le gouvernement a besoin

D'autant plus que le plan Vedel ne prévoit aucun moyens pour améliorer les conditions d'études, pour améliorer l'encadrement (qui reste le plus faible de tout l'enseignement supérieur) pour assurer une formation pédagogique aux enseignants.

LES CONSEQUENCES SONT GRAVES POUR LES ETUDIANTS DE DROIT ET DE SCIENCES -ECO

- Elimination de 50% des étudiants.
- Des diplômes sans valeur nationale pour 95% des étudiants
- des diplômes non reconnus dans les conventions collectives
- à l'avenir sous-payé par rapport à leur qualification.
- une formation étroite répondant aux besoins à court terme du patronnat.

Ce nombreux clauses Guichard l'instaure en ce moment avec un décret , il n'aura qu'à officialiser un état de fait .

Notre formation, notre avenir est en cause, avec l'UNEF exigez :

- le rejet du plan Vedel
- le maintien de la licence en 4 ans et de la valeur nationale de la licence.
- la reconnaissance du diplôme dans les conventions collectives.
- une réforme des études de Sciences Eco et de Droit correspondant aux besoins du pays et permettant une revalorisation réelle des diplômes.

1- une formation théorique de haut niveau-2- une réelle formation professionnelle
3- des stages dans les entreprises définis et contrôlés par les conseils d'UER
-4- augmentation de l'encadrement-5- formation pédagogique pour les étudiants qui se destinent à l'enseignement.